

Région Île de France
PROJET DE BUDGET 2015

CITOYENNETÉ

FONCTIONNEMENT

Chapitre 930 - Services généraux

02 - Administration générale

Chapitre 934 - Développement social et santé

40 - Services communs

ANNEXE 2

SOMMAIRE

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2015	5
1 ^{ère} PARTIE : LES PROPOSITIONS POUR 2015	7
FONCTIONNEMENT.....	8
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT.....	16
2 ^{ème} PARTIE : BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2014	18
FONCTIONNEMENT.....	19

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2015

Le budget 2015 du secteur Citoyenneté s'articulera autour de cinq grands principes :

- l'installation et le suivi d'une nouvelle mandature du Conseil régional des jeunes (CRJ), qui aura pour mission de poursuivre la démarche d'ouverture de cette instance à tous les autres conseils de jeunes qui le souhaitent ;
- la poursuite de la priorité donnée aux quatre dispositifs de soutien au monde associatif ;
- une animation renforcée du réseau d'acteurs soutenus pour favoriser l'échange de pratiques, ainsi qu'un accompagnement accru des bénéficiaires des aides régionales ;
- le soutien du Centre Hubertine Auclert dans son action en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et l'organisation d'une nouvelle édition des Journées de l'Égalité pour approfondir la sensibilisation à la lutte contre toutes les discriminations ;
- la poursuite de la réflexion sur une instance régionale dédiée à la laïcité.

Le Conseil régional des jeunes a travaillé en 2014 diverses saisines de l'Exécutif et produit des rapports intégrant ses propositions concernant l'environnement, la santé, la lutte contre les discriminations et l'égalité fille-garçon, l'enseignement supérieur, l'orientation et le décrochage scolaire. Il s'est également autosaisi sur des sujets lui paraissant prioritaires comme la culture et les transports, notamment.

Le Comité de liaison tenu le 8 octobre 2014 en présence du Président de la Région a permis de réaffirmer le souhait de l'Exécutif de voir se prolonger les réflexions autour la lutte contre les discriminations, des transports et du projet de « Pass universel de services ».

L'évènement majeur de 2014 aura été la co-organisation, avec des Conseils de jeunes franciliens partenaires, du premier « CRJD'1JOUR » le 5 avril 2014. Innovante, cette rencontre de la jeunesse a rencontré un franc succès avec la participation de plus de 200 Francilien-nes issu-es de conseils locaux du territoire. L'échange avec une délégation marocaine invitée grâce à l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ) a été très riche et très apprécié. Chacun a pu valoriser ses actions, échanger, donner son avis, et réfléchir dans les ateliers thématiques consacrés au handicap, à la discrimination, à l'environnement et à la citoyenneté.

2015 sera l'année d'une nouvelle mandature. A l'issue du tirage au sort des jeunes qui se seront portés candidats au CRJ, la première séance plénière sera organisée en tout début d'année afin de permettre aux nouveaux membres de comprendre l'instance, son rôle, ses missions et son fonctionnement. Dès cette première rencontre, des ateliers thématiques seront mis en place pour que les jeunes prennent connaissance des premières saisines sur lesquelles ils devront travailler. Puis, le traditionnel week-end d'intégration facilitera une plus ample connaissance mutuelle et du rôle d'un membre du CRJ.

En 2015, le CRJ sera amené à travailler sur les thématiques majeures pour la jeunesse, notamment :

- l'environnement ;
- la santé ;
- l'orientation, formation et emploi ;
- le handicap ;
- la citoyenneté ;
- les transports ;
- l'Europe.

Enfin, 2015 sera marquée par l'organisation de la seconde édition du « CRJD'1JOUR », poursuivant à la fois la dynamique initiée cette année, et la pérennisation de l'évènement comme indiqué dans la délibération-cadre. Elle permettra à l'instance de s'ouvrir encore davantage en rencontrant des Conseils de jeunes d'autres régions.

Les quatre dispositifs régionaux de subvention au monde associatif (Projets citoyens, Lutte

contre les discriminations et égalité femme-homme, soutien aux médias locaux, Fonds régional de la vie associative-FRDVA) verront en 2015 l'effort régional poursuivi. Avec des crédits proposés en légère hausse sur ces actions, la Région pourra accompagner les associations franciliennes, très fragilisées depuis le début de la crise. Dans la poursuite de la démarche initiée en 2014, des réunions collectives seront organisées pour informer et accompagner les structures sur les procédures administratives et pour simplifier les process, conformément à la démarche engagée de Responsabilité sociétale.

- **Projets citoyens** : l'accent sera mis cette année sur la sélection de projets innovants tant en matière de renforcement de la citoyenneté que de développement de la vie démocratique, tout en veillant à la forte participation et la co-construction des habitants. Avec la nouvelle version du site Projets citoyens sorti fin 2014, les associations pourront davantage échanger sur leurs expériences et leurs pratiques, valoriser leurs outils, mettre en avant leurs événements et s'informer grâce à l'élaboration régulière de dossiers thématiques. Au-delà du site, des temps d'échange thématique et de mutualisation seront organisés pour réunir les acteurs afin d'animer ce réseau d'associations partenaires.

- **Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité femme-homme** : une forte priorité sera donnée aux projets novateurs visant notamment à sensibiliser/former les « personnes de pouvoir » susceptibles d'être les plus discriminantes et de viser des domaines où les discriminations sont les plus présentes. Le dispositif de formation-action proposé gratuitement aux partenaires de la Région se mettra en place pleinement en 2015. Il ciblera notamment en priorité, les acteurs les plus visés par les discriminations.

Le soutien régional au Centre Hubertine Auclert et, en particulier, à l'Observatoire régional des violences faites aux femmes intégré en son sein, se poursuivra en 2015. L'organisme pourra alors mettre en place son plan d'actions issu directement des orientations stratégiques de la convention d'objectifs et de moyens, qui sera renouvelée en début d'année 2015.

Dans ce champ, la Région continuera à organiser ou à accompagner des événements lors des dates symboliques de lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité femme-homme. Fort du succès des Journées de l'égalité 2014, il est prévu de poursuivre la démarche en reconduisant cet événement sur 2015. Au vu du bilan de l'édition 2014, le programme régional sera encore densifié et la valorisation des actions des territoires accrue.

Enfin, l'Agence régionale de promotion de l'égalité (ARPE) et la Mission administrative transversale (MAT) poursuivront leur collaboration pour réaliser le suivi de mise en œuvre des plans d'actions régionaux relatifs à l'égalité femme-homme et à la lutte contre les discriminations ainsi que pour réfléchir aux innovations en la matière et échanger sur de nouveaux critères de discrimination.

- **Soutien aux médias locaux** : le soutien régional aux radios et télévisions associatives locales sera poursuivi tant sur leur fonctionnement, en complément du Fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER) que sur leur équipement. Les aides à la diffusion des radios associatives du territoire viseront en priorité les acteurs non soutenus en 2014.

- **FRDVA** : la Région poursuivra le soutien aux associations en phase de structuration régionale, quelle que soit leur échelle, et à la formation des bénévoles. Une attention particulière sera portée au suivi et à l'évaluation des conventions d'objectifs et de moyens conclues avec les réseaux d'éducation populaire (CPCA-RIF, CRAJEP, CADECSIF et Ligue de l'Enseignement) qui pourront intégrer l'appel à projet classique du FRDVA, ainsi qu'aux accords liant la Région, aux centres associatifs de ressources Politique de la ville, et à la Coordination régionale des centres sociaux.

La **réflexion sur la laïcité** sera poursuivie, permettant de mettre en débat les questionnements que peut susciter ce grand principe républicain et de renforcer l'expertise régionale dans ce domaine.

1ère PARTIE :
LES PROPOSITIONS POUR 2015

FONCTIONNEMENT

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 930 - Services généraux	3,556
Sous fonction 02 - Administration générale	3,556
Code fonctionnel 0202 - Autres moyens généraux	0,150
6185 : Frais de colloques et séminaires	0,150
Code fonctionnel 021 - Conseil régional	3,406
6185 : Frais de colloques et séminaires	0,160
6226 : Honoraires	0,060
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	3,173
60623 : Alimentation	0,005
6245 : Transports de personnes extérieures à la collectivité	0,005
6231 : Annonces et insertions	0,003
CHAPITRE 934 - Développement social et santé	1,644
Sous fonction 40 - Services communs	1,644
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	1,644
TOTAL	5,200

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

930 - Services généraux

02 - Administration générale

0202 - Autres moyens généraux

	AE		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Communication institutionnelle	0,300	0,150	0,150	0,150
<i>HP0202-003</i>				
Démocratie participative	0,150			
<i>hcdp</i>				
Journée(s) de l'égalité	0,150	0,150	0,150	0,150
<i>hcdp</i>				

Action : Journée(s) de l'égalité

Afin de poursuivre l'élan initié lors de l'organisation des Journées de l'Égalité qui se sont déroulées en mai 2014, il est proposé de renouveler cette opération sur 2015.

Au vu des résultats et du bilan positifs de ces Journées, il semble important de poursuivre cette démarche qui permet de lutter contre toutes les formes de discriminations, de promouvoir l'égalité femmes-hommes, de valoriser l'action de la Région dans ce domaine, de mettre en avant les projets menés sur les territoires, et de renforcer le rôle de coordination de la Région.

Pour ce faire, il est proposé de doter cette action de **0,150 M€** d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement sur 2015.

021 - Conseil régional

	AE		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Démocratie de participation	4,950	5,006	4,540	3,406
<i>HP021-005</i>				
Instances participatives	0,050	0,050	0,050	0,050
<i>hcdp</i>				
Études et évènements	0,054	0,150	0,004	0,150
<i>hcdp</i>				
Aides régionales	2,313	2,300	2,103	0,880
<i>hcdp</i>				
Lutte contre les discriminations	1,650	1,350	1,650	1,300
<i>hcdp</i>				
Démocratie numérique	0,050	0,050	0,050	0,050
<i>hcdp</i>				
Soutien régional aux radios et télévisions et aux nouveaux supports d'information et d'expression sur internet en IDF	0,240	0,220	0,090	0,090
<i>hcdp</i>				
Centre de ressource égalité femmes / hommes - ORVF	0,543	0,836	0,543	0,836
<i>hcdp</i>				
Conseil régional consultatif de la laïcité	0,050	0,050	0,050	0,050
<i>hcdp</i>				

Action : Instances participatives

Cette ligne est circonscrite aux dépenses liées aux remboursements de frais de transport, d'hébergement et de restauration des membres du Conseil régional des jeunes (CRJ) par l'intermédiaire d'une régie dédiée, ainsi qu'aux dépenses liées au fonctionnement de cette instance.

Ainsi, sur 2015, il est proposé d'inscrire **0,050 M€** d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement sur cette action, pour financer notamment :

- les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des membres du CRJ, lors de réunions de travail, de participation à des colloques ou évènements ;
- les frais liés au tirage au sort des membres de la nouvelle mandature du CRJ, 2015-2017 ;
- les frais liés à la formation des nouveaux membres, et à leur intégration ;
- les frais liés aux projets/évènements portés par le CRJ (dont le jeu des pictogrammes sur le handicap) ;
- les frais liés à des outils de communication du CRJ ;
- la cotisation à l'ANACEJ.

Action : Études et évènements

Il est proposé d'inscrire **0,150 M€** d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement sur cette action, afin de permettre l'organisation du CRJ D'1 JOUR 2015. Pourront être ainsi financées notamment des dépenses liées aux repas, hébergements, déplacements, aux salles pour les rencontres, aux interventions, aux petits matériels audios/visuels, aux frais de communication et de publication...

En effet, au vu du succès du CRJ D'1 JOUR de 2014, l'édition 2015 vise à être à la fois à poursuivre la dynamique initiée, à l'institutionnaliser et la pérenniser comme indiqué dans la délibération-cadre, mais également à lui permettre de s'ouvrir d'avantage.

Ainsi, le CRJ D'1 JOUR se définit comme un temps de rencontres et d'échanges destiné à renforcer le

dialogue entre les jeunes et les élus, dans une démarche prospective de prise en compte de la jeunesse dans les politiques régionales. Aussi, il est proposé que le CRJ D'1 JOUR 2015 aille au-delà des territoires franciliens, en permettant également la rencontre avec des Conseils de jeunes d'autres régions.

Action : Aides régionales

Il est proposé d'inscrire une enveloppe budgétaire de **2,300 M€** en autorisations d'engagement et de **0,880 M€** en crédits de paiement sur cette action pour 2015.

Cette dotation permettra de financer les dossiers sélectionnés à l'issue des 2 appels à projet annuels prévus au titre de ce dispositif, ainsi qu'un appel à projet spécifique thématique comme le prévoit la délibération-cadre n°CR01-11.

Au vu des résultats de l'appel à projet spécifique de cette année, dédié à la "co-construction de la politique de la ville avec ses habitants", il sera proposé de poursuivre cette démarche, voire de lancer cet appel à projet plus largement sur l'empowerment ou la démocratie locale.

Action : Lutte contre les discriminations

Cette action a été définie comme prioritaire depuis 2012 avec la délibération-cadre n°CR12-12 relative à la « politique régionale pour l'égalité réelle et contre les discriminations », et réaffirmée comme telle en juin 2013 avec l'adoption des 2 plans régionaux triennaux de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité femmes/hommes.

Il est donc proposé d'inscrire en 2015 sur cette action un montant de **1,350 M€** en autorisations d'engagement et de **1,300 M€** en crédits de paiement.

Cette enveloppe sera utilisée sur 2015 pour financer par appels à projets (via un extranet) des actions menées par les associations franciliennes dans ces champs, ainsi que pour les projets relevant des partenariats renforcés avec des opérateurs pertinents, spécifiques et experts sur ces problématiques. L'accent sera mis, en conformité avec la délibération-cadre de 2012, sur les discriminations définies comme prioritaires, notamment par exemple la discrimination à l'origine, ou encore les discriminations liées à l'âge, à l'orientation sexuelle, au handicap.

Par ailleurs, le montage ou le soutien à des manifestations, notamment autour des dates symboliques de lutte contre les discriminations et de l'égalité femmes/hommes : 21 mars (Journée internationale de lutte contre le racisme), 17 mai (lutte contre l'homophobie) ou encore les 8 mars (droits des femmes) et 25 novembre (violences faites aux femmes), seront également financés sur cette ligne.

Action : Démocratie numérique

Il est proposé de doter cette action de **0,050 M€** d'autorisations de programme et de crédits de paiement sur 2015, afin de poursuivre le financement dans le cadre d'un nouveau marché notifié en 2014, à la fois l'animation du site internet et de la plateforme collaborative www.projets-citoyens.fr, ainsi que son hébergement et sa maintenance corrective et évolutive.

L'année 2015 permettra le développement du nouveau site Projet Citoyen actualisé en fin d'année 2014, en tenant compte des retours des associations pour s'adapter au mieux à leurs besoins. Plus ergonomique et plus dynamique, ce site pourra être valorisé plus largement afin de l'ouvrir à tous les partenaires associatifs de la Région. Des dossiers thématiques définis en lien avec l'actualité et les priorités régionales, seront mis en valeur en "Une" pour attirer de plus en plus de membres. Sur la base de tous les outils et projets associatifs présentés sur ce site, la Région pourra mettre en place des réunions thématiques pour relayer les réflexions posées par les membres sur la toile.

Action : Soutien régional aux radios et télévisions et aux nouveaux supports d'information et d'expression sur internet en IDF

Une quinzaine de radios associatives franciliennes sont potentiellement éligibles à ce dispositif d'aide à la diffusion qui se veut complémentaire du Fonds de soutien à l'expression radiophonique. Sur ce dispositif régional, il est proposé de soutenir des médias associatifs locaux qui contribuent à faire vivre la diversité des programmes radiophoniques destinés aux Francilien-ne-s, à informer des événements locaux et à traiter des thématiques liées à la démocratie et à la citoyenneté.

Il est ainsi proposé d'inscrire, au titre de cette action pour 2015, **0,220 M€** en autorisations d'engagement et **0,090 M€** en crédits de paiement.

Action : Centre de ressource égalité femmes / hommes - ORVF

Il est proposé d'inscrire un montant de **0,836 M€** au titre de l'aide régionale au Centre de ressources égalité femmes/hommes Hubertine Auclert.

Cette enveloppe 2015 intègre le financement de l'Observatoire régionale des violences faites aux femmes ORVF inauguré en novembre 2013, conformément à l'avenant à la convention d'objectifs et de moyens issu du rapport CP13-573.

Cette dotation permettra au Centre de poursuivre et renforcer sur 2015 ses actions autour des 4 axes stratégiques suivants :

- construire une plateforme régionale de ressources et d'échanges sur l'égalité femmes-hommes : faciliter l'accès et diffuser les informations, mettre en débat ;
- renforcer le réseau d'acteur-trice-s francilien-ne-s de l'égalité femmes-hommes : accompagner les collectivités territoriales et autres acteurs, faciliter les échanges de bonnes pratiques ;
- promouvoir l'éducation à l'égalité : accompagner les interventions en milieu scolaire / périscolaire / universitaire, créer et diffuser des outils, sensibiliser le grand public ;
- lutter contre les violences faites aux femmes : renforcer la connaissance sur ces problématiques, mettre en réseau les acteurs-rices, sensibiliser.

Action : Conseil régional consultatif de la laïcité

La mise en place d'une telle instance au niveau régional devrait permettre d'échanger sur ce principe républicain de laïcité, de mettre en débat les questionnements qu'il peut poser au quotidien et de renforcer l'expertise dans ce domaine.

La réflexion initiée au sein de la Région sur la Laïcité pourrait donc aboutir cette année. Dans cette hypothèse, il est proposé d'inscrire une dotation de **0,050 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement afin d'assurer le fonctionnement et les initiatives de ce conseil.

934 - Développement social et santé

40 - Services communs

	AE		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Développement de la vie associative	2,050	2,150	2,050	1,644
<i>HP40-001</i>				
Fonds régional de développement de la vie associative	1,650	2,150	1,650	1,644
<i>hcdp</i>				
Fonds d'urgence à destination des associations	0,400		0,400	
<i>hcdp</i>				

Action : Fonds régional de développement de la vie associative

La montée en charge régulière de ce dispositif depuis le début de la mandature tient compte des difficultés de structuration et financement rencontrées par le monde associatif francilien, d'où un très fort engagement contra-cyclique de l'aide régionale sur cette action.

Ainsi, il est proposé de doter le Fonds régional de développement de la vie associative (FRDVA) de **2,150 M€** en autorisations d'engagement et de **1,644 M€** en crédits de paiement pour 2015.

Pour mémoire, le FRDVA permet de financer par appel à projets tout à la fois la formation des bénévoles, la structuration régionale des réseaux associatifs franciliens ainsi que les études, expérimentations et syndicats locaux ou ponctuelles d'associations non fédérées.

La Conférence permanente de la coordination associative de la région Ile-de-France (CPCARIF) devenue récemment Mouvement associatif d'Ile-de-France (MADIF), dispose d'un avis consultatif sur les projets reçus à ce titre, ce qui contribue à la légitimité du FRDVA.

Au-delà de ce dispositif, les crédits de cette action concourraient également au financement de plusieurs conventions d'objectifs et de moyens (COM) initiées par la Région, notamment avec certains réseaux de l'éducation populaire, qui, sur 2015, devraient répondre à l'appel à projets FRDVA.

Par ailleurs, les crédits du FRDVA financent, à parité avec la délégation Politique de la Ville, la COM avec les trois centres associatifs franciliens de ressources politique de la ville (Val d'Oise, Essonne, Seine-Saint-Denis) ainsi que la COM avec la coordination francilienne des fédérations de centres sociaux (CFCS) sous forme d'un pacte de coopération.

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT

FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2015	Proposition d'AE pour 2015	Echéancier des crédits de paiement			
			2015	2016	2017	Au-delà
930 - Services généraux						
02 - Administration générale	4,215	5,156	3,556	4,186	1,629	
0202 - Autres moyens généraux	0,180	0,150	0,150	0,180		
Communication institutionnelle	0,180	0,150	0,150	0,180		
HP0202-003						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015	0,180		0,050	0,130		
échéancier des CP sur AE 2015		0,150	0,100	0,050		
021 - Conseil régional	4,035	5,006	3,406	4,006	1,629	
Démocratie de participation	4,035	5,006	3,406	4,006	1,629	
HP021-005						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015	4,035		2,406	1,600	0,029	
échéancier des CP sur AE 2015		5,006	1,000	2,406	1,600	
934 - Développement social et santé						
40 - Services communs	1,263	2,150	1,644	1,006	0,763	
Développement de la vie associative	1,263	2,150	1,644	1,006	0,763	
HP40-001						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015	1,263		1,000	0,200	0,063	
échéancier des CP sur AE 2015		2,150	0,644	0,806	0,700	
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	5,478	7,306	5,200	5,192	2,392	
Total des CP sur AE antérieures à 2015	5,478		3,456	1,930	0,092	
Total des CP sur AE 2015		7,306	1,744	3,262	2,300	

2ème PARTIE :
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2014

FONCTIONNEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2014

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
930 - Services généraux	5,250	4,301	4,690	4,006
02 - Administration générale	5,250	4,301	4,690	4,006
0202 - Autres moyens généraux	0,300	0,250	0,150	0,130
Communication institutionnelle	0,300	0,250	0,150	0,130
<i>HP0202-003</i>				
Démocratie participative	0,150	0,100		0,100
Journée(s) de l'égalité	0,150	0,150	0,150	0,030
021 - Conseil régional	4,950	4,051	4,540	3,876
Démocratie de participation	4,950	4,051	4,540	3,876
<i>HP021-005</i>				
Instances participatives	0,050	0,050	0,050	0,050
Études et évènements	0,054	0,003	0,004	0,003
Aides régionales	2,313	1,601	2,103	1,600
Lutte contre les discriminations	1,650	1,581	1,650	1,450
Démocratie numérique	0,050	0,100	0,050	0,100
Soutien régional aux radios et télévisions et aux nouveaux supports d'information et d'expression sur internet en IDF	0,240	0,173	0,090	0,130
Centre de ressource égalité femmes / hommes - ORVF	0,543	0,543	0,543	0,543
Conseil régional consultatif de la laïcité	0,050		0,050	
934 - Développement social et santé	2,050	1,549	2,050	1,550
40 - Services communs	2,050	1,549	2,050	1,550
Développement de la vie associative	2,050	1,549	2,050	1,550
<i>HP40-001</i>				
Fonds régional de développement de la vie associative	1,650	1,549	1,650	1,550
Fonds d'urgence à destination des associations	0,400		0,400	
TOTAL	7,300	5,850	6,740	5,556
HP	7,300	5,850	6,740	5,556

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

930 - Services généraux

02 - Administration générale

0202 - Autres moyens généraux

		AE		CP	
		BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
Communication institutionnelle		0,300	0,250	0,150	0,130
	<i>HP0202-003</i>				
Démocratie participative		0,150	0,100		0,100
	<i>hcdp</i>				
Journée(s) de l'égalité		0,150	0,150	0,150	0,030
	<i>hcdp</i>				

Action : Démocratie participative

La dotation 2014 de 0,150 M€ de cette action a été affectée à hauteur de **0,100 M€**.

Cette somme a permis de couvrir les dépenses liées aux outils et campagnes de communication du Conseil régional des jeunes.

Cette enveloppe a financé, sur 2014, notamment les frais afférents à la campagne d'appel à candidatures de l'instance pour la mandature 2015-2016 à travers la création de visuels, d'outils de communication numérique, de routage papier pour les documents d'information des réseaux Jeunesse, la présence d'un huissier de justice lors du tirage au sort.

Action : Journée(s) de l'égalité

Le taux d'affectation est ici de 100% en autorisations d'engagement, soit **0,150 M€** affectés en 2014.

Cette enveloppe a permis de financer l'organisation des Journées de l'Égalité, à travers les principaux postes suivants : création et édition d'outils de communication; organisation de colloques; défraiement des frais des intervenants ; diverses prestations ...

Compte-tenu des délais contraints pour l'organisation de cet évènement, de nombreuses prestations ont été, finalement, réalisées par la Région elle-même justifiant la consommation de l'enveloppe en crédit de paiement (0,025 M€).

Ainsi, les Journées de l'Égalité ont eu lieu du 16 mai au 23 mai 2014.

Cette semaine a été choisie entre deux dates symboliques de la lutte contre les discriminations : le 16 mai, veille de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, et le 23 mai, date de commémoration des victimes de l'esclavage colonial.

Plus de 50 associations ont répondu à l'appel de la Région pour organiser un événement sur leur territoire dans le cadre des Journées de l'Égalité : débats, rencontres, projections, expositions, spectacles...

La Région a organisé en direct ou co-organisé avec ses organismes associés et partenaires, 9 événements divers (match handibasket, concert, expositions, tables-rondes, colloques...) durant la semaine, autour de thématiques et discriminations variées : homophobie et transphobie, racisme, violences sexistes, handicap, logement, islamophobie/ contrôle au faciès/ précarité, etc...

Tous ces évènements ont été très appréciés par les participants et les partenaires. Et le nouveau format des Journées de l'Egalité a donné une vraie lisibilité et une forte valorisation de l'action régionale dans ce domaine.

Ces Journées ont également été fortement relayées par une campagne de communication complète, dynamique et adaptée : création d'un programme détaillé/synthétique et d'une cartographie des différents évènements, réalisation d'un clip de présentation de la politique LCD et EFH de la Région, élaboration de brochures/plaquettes, création par le CRJ d'affiches sur les différents critères de discrimination, relais en "Une" sur le site de la Région.

021 - Conseil régional

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Démocratie de participation	4,950	4,051	4,540	3,876
<i>HP021-005</i>				
Instances participatives	0,050	0,050	0,050	0,050
<i>hcdp</i>				
Études et évènements	0,054	0,003	0,004	0,003
<i>hcdp</i>				
Aides régionales	2,313	1,601	2,103	1,600
<i>hcdp</i>				
Lutte contre les discriminations	1,650	1,581	1,650	1,450
<i>hcdp</i>				
Démocratie numérique	0,050	0,100	0,050	0,100
<i>hcdp</i>				
Soutien régional aux radios et télévisions et aux nouveaux supports d'information et d'expression sur internet en IDF	0,240	0,173	0,090	0,130
<i>hcdp</i>				
Centre de ressource égalité femmes / hommes - ORVF	0,543	0,543	0,543	0,543
<i>hcdp</i>				
Conseil régional consultatif de la laïcité	0,050		0,050	
<i>hcdp</i>				

Action : Instances participatives

L'enveloppe budgétaire de cette action de **0,050 M€** a été affectée à près de 100% en 2014.

Elle a notamment permis le financement des postes suivants :

- l'organisation et le financement de l'évènement CRJ D'1JOUR rencontre francilienne de la jeunesse, qui s'est déroulée le 5 avril 2014 (objets de communication, repas...) et qui a rassemblé plus de 200 jeunes des conseils locaux franciliens ;
- l'adhésion à l'association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ) ;
- la participation au Congrès de l'ANACEJ les 27 et 28 octobre 2014 à Villeurbanne (déplacement, hébergement, restauration...) ;
- la conception et l'édition d'une affiche à partir d'idées exprimées par les jeunes sur le thème de la lutte contre les discriminations à l'occasion de l'évènement des Journées de l'Égalité qui se sont déroulées du 16 au 23 mai 2014 ;
- les frais de fonctionnement de l'instance : remboursements des frais de transports des jeunes se rendant en séances plénières et aux réunions de travail thématiques, prestations de bouche (sandwichs...)
- la promotion des actions transversales CRJ/Région.

Ainsi, conformément à la nouvelle délibération-cadre n°CR70-12 visant un CRJ relancé et plus ouvert, le 4ème mandat du CRJ (mandat 2013-2015) a mis en place le 5 avril 2014 : le tout premier CRJ D'1 JOUR, action innovante sur le territoire Francilien de rencontre de la jeunesse. Cet événement a rencontré un franc succès. Plus de 200 jeunes Franciliennes et Franciliens étaient réunis à l'hémicycle du Conseil régional d'Île-de-France, issu-e-s de Conseils locaux du territoire (notamment Bois-Colombes, Villejuif, Anthony, Levallois-Perret...) et une délégation marocaine présente grâce à l'ANACEJ (partenaire de la journée).

Des ateliers thématiques tels que : le handicap, la discrimination, l'environnement ou encore la citoyenneté, ont permis aux jeunes de donner leur avis sur les politiques publiques de jeunesse, de valoriser les actions réalisées sur leur territoire, et de réfléchir ensemble à de nouvelles propositions. Ces ateliers ont été co-pilotés et co-animés par les Conseils de jeunes partenaires de la Journée.

Action : Études et évènements

La dotation 2014 de cette action a été affectée à hauteur de **0,003 M€** en raison de l'adhésion de la Région à l'association "la 27ème Région".

Action : Aides régionales

En 2014, 83 projets ont été soutenus pour un montant total de **1,601 M€**.

Dans le cadre des deux appels à projets, Projets Citoyens (octobre/novembre et avril/mai), ce sont 49 nouveaux dossiers qui ont été soutenus visant à développer la citoyenneté sur les territoires, renforcer la démocratie régionale ainsi que favoriser la capacitation citoyenne.

Un appel à projet spécifique politique de la ville a également été lancé en 2014, s'inspirant du rapport Bacqué-Mechmache « Construire ensemble la politique de la ville ». Il a permis le soutien de 14 projets pour un montant de 0,315 M€.

Dans ce cadre, les projets proposés par les associations sur les territoires Politique de la ville, répondent notamment aux objectifs suivants :

- permettre aux habitants d'accroître leurs capacités à identifier des problèmes et mobiliser leur potentiel pour les résoudre et devenir acteur de leur vie ;
- faire participer les habitants à la construction de dispositifs locaux ou d'actions pour améliorer leur cadre de vie ;
- favoriser la création par l'initiative de terrain de tables locales de concertation (tables de quartiers) réunissant associations et collectifs d'habitants-es organisés à l'échelle du quartier.

Enfin, s'agissant des programmes pluriannuels, 20 avenants ont également été financés.

Action : Lutte contre les discriminations

Sur cette action, **1,581 M€** ont affectés en 2014, soit 95,8% de la dotation.

Cette enveloppe a permis de financer 77 nouveaux projets dans le cadre des appels à projets annuels « lutte contre les discriminations » et « égalité femmes-hommes » ainsi que 7 avenants issus de programmes pluriannuels pour un montant de 1,551 M€.

Par ailleurs, 0,030 M€ ont été affectés en complément des Journées de l'Égalité pour la location d'expositions, la traduction en langage des signes...

Action : Démocratie numérique

Le taux d'affectation sur cette action s'élève à 150 % de la dotation initiale, soit un montant d'affectation de **0,100 M€**.

Cela a été rendu possible par un transfert d'autorisations d'engagement depuis l'action "Aides régionales" d'un montant de 0,050 M€.

Cette enveloppe a permis de financer l'administration et l'animation et la maintenance évolutive du site web collaboratif Projet Citoyen (www.projetscitoyens.iledefrance.fr).

Elle a également permis de financer, d'une part, la poursuite du marché précédent jusqu'en juin, et d'autre part, le nouveau marché passé en 2014, pour une durée de 3 ans. La nouvelle version du site a été mise en ligne en fin d'année 2014 et propose de nouvelles fonctionnalités telles que des dossiers thématiques réguliers, application de la charte graphique Région, accessibilité visuelle... Cette évolution du site le rend désormais plus dynamique, collaboratif et ergonomique.

Action : Soutien régional aux radios et télévisions et aux nouveaux supports d'information et d'expression sur internet en IDF

En 2014, 13 subventions ont été attribuées aux radios associatives franciliennes éligibles au dispositif, à savoir, gérées par le CSA, émettant en continu sur la bande FM, et contribuant à la communication sociale de proximité, pour un montant total affecté de **0,173 M€**.

Action : Centre de ressource égalité femmes / hommes - ORVF

Le Centre Hubertine Auclert a bénéficié d'une subvention régionale de fonctionnement de **0,543 M€** en 2014.

Son action s'est inscrite autour de quatre objectifs principaux de la convention d'objectifs et de moyens :

- construire une plateforme régionale de ressources et d'échanges sur l'Égalité Femmes-Hommes. A travers cet objectif ont notamment été réalisés : l'élaboration d'un annuaire des référent-es de l'Égalité au niveaux politiques et administratifs ; l'organisation de manifestations et de séminaires (à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre notamment) ; la restitution des échanges, des débats et des études organisés et réalisés par le Centre à travers la collection Hubertine en actes (un guide sur l'accueil et la participation des femmes en situation de handicap...); la réalisation d'un portail internet de l'Égalité qui comprend une base de données, un agenda des événements, un répertoire des sites Internet utiles et une lettre d'informations, la Cybertine.

- renforcer le réseau des acteurs-trices francilien-nes de l'Égalité Femmes-Hommes à travers notamment l'identification et la valorisation des bonnes pratiques des collectivités locales (réalisation d'un guide diffusé à 1 000 exemplaires "pour convaincre du bien fondé des politiques d'Égalité Femmes-Hommes") et l'accompagnement des acteurs dans la rédaction de plans d'action en faveur de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes ;

- promouvoir l'éducation à l'Égalité à travers l'accompagnement des établissements scolaires dans leur démarche en faveur de l'Égalité Femmes-Hommes notamment : aide à la définition de programmes d'interventions adaptés à leurs publics (une vingtaine d'établissements accompagnés en 2014) et l'organisation d'événements grand public pour promouvoir une culture de l'Égalité (réalisation d'un kit d'affiches et d'une brochure pédagogique).

- Lutter contre les violences faites aux femmes à travers des actions menées par l'Observatoire régional des violences faites aux Femmes (ORVF) financé dans le cadre du secteur de la Sécurité.

Action : Conseil régional consultatif de la laïcité

Aucune affectation n'a eu lieu sur cette action en 2014, la réflexion sur la mise en place d'une instance spécifique n'ayant pu aboutir.

934 - Développement social et santé

40 - Services communs

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Développement de la vie associative	2,050	1,549	2,050	1,550
<i>HP40-001</i>				
Fonds régional de développement de la vie associative	1,650	1,549	1,650	1,550
<i>hcdp</i>				
Fonds d'urgence à destination des associations	0,400		0,400	
<i>hcdp</i>				

Action : Fonds régional de développement de la vie associative

Les crédits de cette action ont été affectés à hauteur de **1,549 M€** soit 93,9% du budget 2014.

D'une part, le Fonds Régional de Développement de la Vie Associative (FRDVA) a bénéficié à 74 projets associatifs, pour un montant total de 1,227 M€. A noter une évolution de près de +20% sur le nombre de structures soutenues par rapport à l'année précédente.

Concernant l'axe 1 relatif aux réseaux et têtes de réseaux associatifs (70 % des projets) :

- 24 nouveaux programmes pluriannuels ont été financés, pour un montant de 0,452 M€ ;
- 28 avenants de programmes pluriannuels en cours ont été financés, pour un montant de 0,534 M€.

Concernant l'axe 2 relatif aux associations non fédérées (30 % des projets) :

- 22 nouveaux projets annuels ont été financés, pour un montant de 0,261 M€.

La répartition entre la part des fédérations et celle des associations non fédérées parmi les structures soutenues reste sensiblement identique à 2013.

A noter que 53% des nouvelles demandes reçues lors de l'appel à projets 2014 ont été soutenues (soit 45 projets sur 85 demandes). Parmi celles-ci 24 structures étaient bénéficiaires du dispositif pour la première fois.

D'autre part, le financement en 2014 de conventions d'objectifs et de moyens a permis de poursuivre les partenariats avec :

- la tête de réseau CPCA-RIF, pour la cinquième année de la convention de partenariat (0,020 M€) ;
- des réseaux d'éducation populaire (CRAJEP, Ligue de l'enseignement IDF, CADECSIF) pour la cinquième année des conventions d'objectifs et de moyens (0,120 M€) ;
- les 3 centres de ressources associatifs politique de la ville d'Ile-de-France (Essonne, Val-d'Oise, Seine-Saint-Denis), en co-financement égal avec les crédits politique de la ville pour les troisièmes années des conventions d'objectifs et de moyens (0,052 M€) ;
- la Coordination des Fédérations des Centres sociaux d'Ile-de-France, pour la deuxième année du pacte de coopération (0,110 M€).

Action : Fonds d'urgence à destination des associations

De nombreuses initiatives ont émergé au sein de la Région pour soutenir le monde associatif, acteur de la mise en œuvre des politiques régionales, fortement impacté par la crise économique.

La Région s'est engagée en faveur de la vie associative à travers, notamment, la mise en place du processus de simplification des procédures dans le cadre de la démarche "Région Responsable" et la réflexion sur la charte d'engagement réciproque entre la Région et les associations.

Cependant, aucune affectation n'a eu lieu sur cette action en 2014, la réflexion sur la mise en place d'un tel dispositif n'ayant pu aboutir.